# Déclaration des délégué-e-s de l'USP

## À l'occasion de l'Année internationale des agricultrices et des femmes travaillant dans le secteur agricole

Par cette déclaration, les organisations membres reconnaissent que les équipes et les groupes mixtes, ainsi que la diversité d'opinions qui en découle, font leurs preuves. Les femmes sont actuellement sous-représentées au sein des organes et des présidences des organisations agricoles. En revanche, la proportion de femmes parmi les apprentis dans le secteur agricole ainsi que celle des femmes à la tête d'exploitations agricoles sont en forte hausse. On compte donc de plus en plus de femmes qui dirigent des exploitations seules, au sein d'une communauté d'exploitation ou avec un membre de leur famille. Ces femmes sont prêtes à assumer des responsabilités au sein des organisations de défense des intérêts de l'agriculture. Les délégué-e-s de l'USP souhaitent profiter de cette Année internationale des agricultrices pour renforcer de manière ciblée la représentation des femmes au sein des organisations agricoles. Ils mettent donc en place un groupe de travail chargé d'élaborer des mesures visant à accroître la proportion de femmes au sein des instances des organisations agricoles. Le groupe de travail présentera ses propositions lors de la prochaine Assemblée des délégué-e-s.